

Jacques Louis MAHOU



Honneur et gloire au brave citoyen...

Il est un peu plus de 7 heures en ce dernier jour de l'année 1849 et Joséphine s'active à recharger les poêles de la maison. Joséphine, c'est Joséphine DUPUY la servante de Monsieur et Madame MAHOU, entrée à leur service depuis plus de dix ans.

Toute la nuit, elle a veillé Monsieur qui n'a cessé de râler. La veille, le Docteur MAUGERT n'avait laissé aucun espoir, prescrivant toutefois quelques médicaments qu'elle fit prendre chez Jean Louis BONE, le fils d'un vieil ami de Jacques Louis MAHOU.

Si le médecin a promis de repasser dans la matinée, c'est une toute autre visite que Joséphine attend avec impatience, celle du curé ALLARD qui doit venir administrer Monsieur. D'évidence, elle eût préféré le curé BOURGINE, un familier de la maison ; hélas, il n'est plus depuis maintenant trois ans.

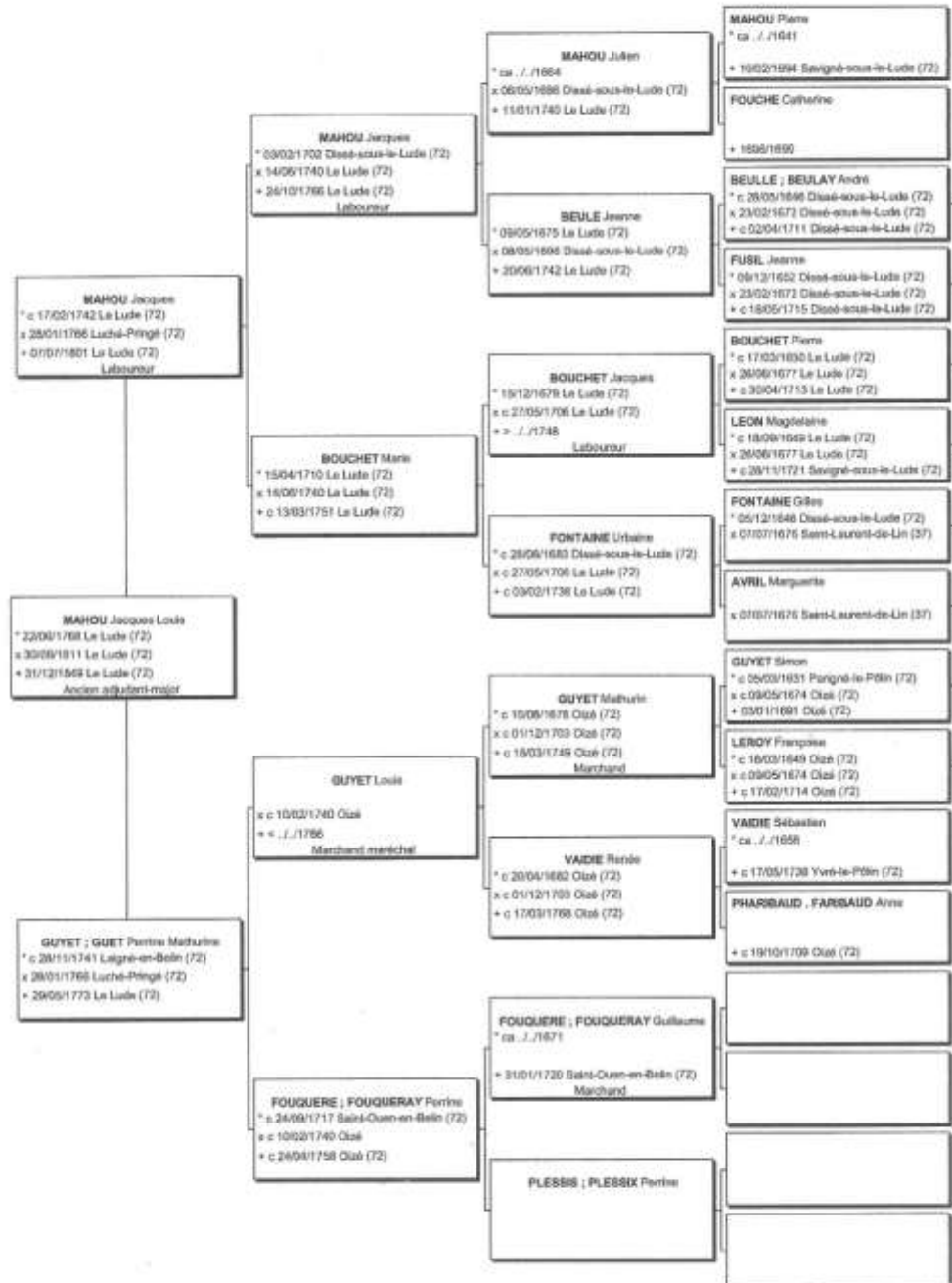
Avec soulagement, elle accueille l'homme d'église dont le sacrement semble apaiser Jacques MAHOU qui retrouve un semblant de lucidité. Et là, dans son demi-sommeil, lui reviennent quelques faits marquants de sa vie.

Son plus ancien souvenir remonte au 30 mai 1773, il n'a pas encore cinq ans (il a vu le jour au Lude le 22 juin 1768), suivant le cercueil de sa mère qu'il chérissait, Perrine GUYET, décédée la veille à 31 ans. Quelques voisins et amis les accompagnent, son père et lui, de Sivase jusqu'à l'église paroissiale puis au cimetière.

Malgré le malheur qui venait de les accabler il fallut se remettre au travail, le père à son exploitation agricole et son fils à ses travaux d'écolier. En effet le père MAHOU tint à ce que Jacques Louis soit instruit. Il fréquenta donc le collège du Lude, revoyant vaguement le visage de ses différents maîtres, mais sans pour autant se souvenir de leurs noms.

Et puis, quelques mois suivant le décès de sa mère, il constate un changement chez son père qui lui annonce un soir, tordant sa casquette entre ses mains, son futur remariage avec Françoise GIRONDEAU.

Cette belle-mère l'apprécia-t-il ? Il n'en a pas vraiment de souvenirs. Sinon qu'elle lui apporta six demi-frères ou sœurs.



Sa scolarité achevée, il avait alors treize ou quatorze ans, c'est tout naturellement qu'il travailla sur l'exploitation paternelle. Mais était-ce vraiment sa vocation ?

Arrivèrent les événements de 1789. Tout comme son père, il s'en tint à l'écart. Mais quand les frontières furent menacées, son patriotisme l'emporta et il s'enrôla dès septembre 1791. Il n'avait pas attendu l'appel de BOUREE et FOLLIN, respectivement maire et procureur du Lude, daté du 11 août 1792¹.

Dès le 15 septembre 1791, il sera affecté au bataillon de Mayenne et Loire qui viendra composer l'armée du Nord commandée par La Fayette puis, après sa défection, par Dumouriez.

Les choses sérieuses commencèrent le 30 août 1792 quand les prussiens assiégèrent Verdun où il se trouvait. Sous la pression de l'ennemi, il fallut retraiter et la ville tombera le 2 septembre. La première expérience de Jacques lui laissera un goût amer. Il aura toutefois rapidement sa revanche puisque le 20 septembre il participera à la bataille de Valmy qui verra la défaite de Brunswick.

Les mois suivants, il occupera la Belgique, participant aux sièges de Maastricht du 23 février au 3 mars 1793 puis de Valenciennes les 6 et 8 mai suivants. C'est alors qu'il acquiert ses premiers grades : caporal fourrier le 15 février (à vrai dire il préfère l'action à l'intendance) sergent le 1^{er} mars puis sergent-major le 20 mai.

Son régiment est alors affecté à l'armée des Alpes et sous les ordres de Kellermann il participera au siège de Lyon. Cette mission, il n'en est pas très fier : des français opposés à des français, ce n'est pas pour cela qu'il s'est engagé.

Plus tard, il partira en Italie où il sera blessé à Loano, le 18 décembre 1795, d'un méchant coup de lance à la cuisse droite qui lui est infligé par un autrichien. Il s'en souvient, il avait son adversaire dans sa ligne de mire, mais l'autre a été plus rapide. Resté sur le terrain, il sera fait prisonnier. Pour combien de temps, il ne s'en souvient plus, mais il sera bientôt libéré puisque le 21 avril 1796 avec l'armée d'Italie il participe à la bataille de Mondovi puis le 30 mai à celle de Borghetto. Mais, changement radical dans le commandement, c'est le général Bonaparte qui a pris le commandement de l'armée, à laquelle a été réunie celle des Alpes. C'est depuis cette époque qu'il vouera une admiration sans borne pour celui qui deviendra Napoléon. Ils sont pratiquement du même âge.

¹ Archives municipales du Lude – D 20

Ne se laissant pas aller à la nostalgie, il revient à Mantoue² où entre le 4 juillet et le 1^{er} août 1796 les ennemis seront à nouveau défaits. On les poursuivra à Castiglione, le 5 août, à Roverdo, le 5 septembre, puis à Bassano le 8. Enfin, il se revoit à Rivoli les 14 et 15 janvier 1797, ce jour où la stratégie de Bonaparte fût à son apogée. Il bataillera encore, participant le 15 septembre à la bataille de Georges.

Mais déjà Bonaparte ambitionnait la conquête du pourtour de la Méditerranée, et à cette fin il forma son armée d'Orient. Bien sûr, Jacques Louis en fit partie. Il se retrouve donc successivement à Malte le 11 juin 1798, puis à Chebresiss le 12 juillet. Enfin, le 21 juillet, il est aux pieds des pyramides où Mourad Bey et Ibrahim Bey seront défaits en deux heures³.

Du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent. L'a t'il entendu cette phrase ? Il ne saurait le dire.

L'évocation de cette campagne l'agite. Il est midi. Heureusement, Joséphine est là, venant lui humecter les lèvres qui depuis ce début de matinée n'ont cessé de s'agiter. Elle sent bien que Monsieur ne verra pas la fin de la journée mais, malgré tout, elle l'abandonne à ses souvenirs.

Revenant du Caire, il se revoit assister au siège de Saint Jean d'Acre entre mars et mai 1799 puis à la prise d'Héliopolis le 20 mars 1800. Entre temps, son héros a regagné la France, laissant son commandement au général Ménou. Celui-là, Jacques Louis ne l'apprécie pas outre mesure, non pour ses qualités militaires, mais pour sa conversion à l'islam...

Malgré tout, il poursuit sa carrière et y gagnera ses galons d'adjudant le 28 septembre 1800 puis, dans la foulée, ceux de sous-lieutenant le 19 avril 1801.

Revenu en France, il n'aura pas le temps d'aller y embrasser sa famille. Il ne sait d'ailleurs rien sur elle. Il ne sait pas que sa belle-mère est décédée en octobre 1790 et que son père a fait de mauvaises affaires. Il a dû, depuis belle lurette, quitter Sivase pour se loger dans une maison de la rue du Montruchon où, au décès de sa seconde épouse, il exerçait la profession de gréleur, approximativement celle de hongreur.

² Où il n'eut pas l'occasion de croiser Joseph CUREAU, son concitoyen.

³ Napoléon Bonaparte – Ouvrage collectif – Edition Larousse 2008

Jacques MAHOU

comme on peut se l'imaginer
caracolant la veille d'Essling...

Durant les années 1804-1805, il est affecté à l'armée des côtes, celle qui devait envahir l'Angleterre. Le projet n'aboutira pas mais il devait quand même y gagner un galon supplémentaire, étant promu lieutenant au choix du corps le 13 juin 1804⁴. Autre satisfaction pour lui cette année là, l'accession de Napoléon Bonaparte au trône impérial.

A nouveau la coalition Allemagne, Prusse, Pologne et Autriche se reforme et Napoléon constitue pour la combattre la Grande Armée.

A la veille de la bataille de Friedland à laquelle il participa, il est promu le 3 juin 1807 au grade d'adjudant major et affecté au 8^e régiment des grenadiers de la division Oudinot. Mais le grand événement, pour lui, cette année là, c'est sa nomination le 1^{er} octobre comme membre de la Légion d'Honneur⁵. Comment aurait-il pu imaginer y accéder un jour, comme aussi au grade de capitaine. C'est pourtant ce qui fut le 9 décembre 1808. A partir de ce moment là, il intègre le 85^e régiment d'infanterie de ligne, faisant partie de l'état-major des 4^e puis 5^e bataillons.

Après les honneurs, il faut à nouveau repartir en campagne et il participe à la bataille d'Eckmühl, le 22 avril 1809, puis à celle d'Essling les 20 et 22 mai. Là, il est à nouveau blessé à la cuisse gauche et au bas ventre. Il aura toutefois plus de chance que Urbain Courtois un « pays » ou presque qui, lui, a été tué dès le début de l'engagement⁶. Il aura également plus de chance que son demi-frère Urbain tué quelques jours plus tard, le 6 juin, à Klagenfurt en Autriche⁷.

Mal remis de ses blessures, il n'en participe pas moins les 5 et 6 juillet 1809 à la bataille de Wagram où il est à nouveau blessé. Heureusement, l'année 1810 est plus calme au plan militaire. Ses blessures le handicapent de plus en plus et le contraignent début 1811 à demander sa libération. Elle interviendra à Coblenz, le 16 avril.

Il ne lui restait plus qu'à rentrer au Lude, près de vingt ans après l'avoir quitté, sachant qu'il jouirait d'une pension confortable de 1.600 francs, outre son traitement de la Légion d'Honneur de 250 francs. Pas loin de 45.000 euros annuels.

⁴ Toutes les données concernant la carrière militaire de Jacques MAHOU sont consignées dans les dossiers le concernant conservés au Service Historique des Armées à Vincennes sous les cotes 2YE, carton 2632 et 2YF, carton 62793.

⁵ Archives nationales LH/1690/57

⁶ A.D. de la Sarthe – Registres de La Chapelle aux Choux

⁷ A.D. de la Sarthe – Registres du Lude

Revenu au Lude, il descendra à l'hôtel du Bœuf, situation toute provisoire. C'est là qu'il apprendra que son père est mort dans une misère noire en juillet 1801, couvert de dettes. A tel point que Jean GUYET, son oncle et curateur chargé de le représenter refusera pour lui la succession paternelle⁸. Il ne parvient pas à s'expliquer comment son père n'ait pu laisser qu'un actif de 376 francs avec plus de 4.000 francs de dettes. Il apprendra également le décès de quatre de ses frères et sœurs, dont Urbain. Seules survivent Françoise et Jeanne, toutes deux mariées et parties du Lude. Mais avait-il vraiment envie de les revoir ?

La situation ne pouvant perdurer, il se cherche une épouse. Le hasard, c'était en mai 1811, lui fait rencontrer à plusieurs reprises lors de ses promenades quotidiennes Louise Boulet, une ancienne camarade de collège, de son âge. Amabilités, civilités, venez donc dîner à la maison, mon père sera ravi ! La suite est aisément devinable et eut lieu devant Louis Jean Papin Dugravier, maire du Lude, le lundi 30 septembre 1811⁹. Pour témoins, il s'est choisi Claude CHENON et Thomas François BLUET, deux amis faits depuis son retour.

Il fallut bien résoudre le problème du logement. Le père de Louise étant veuf depuis trois ans proposa alors au nouveau couple de lui louer une partie de sa maison de la rue de l'Image¹⁰. Il ne devait plus en partir.

Un nouveau mauvais souvenir lui revient et l'agite : les deux abdications de Napoléon. Joséphine qui est près de Jacques Louis croit même lui voir une larme.

Le nouveau régime, pour lui maintenir sa Légion d'Honneur, lui demandera un serment de fidélité au Roi qu'il signera sans joie : celui qu'il avait prêté à l'Empereur avait été fait avec plus d'allégresse. Il se rappelle même le chagrin qu'il eut quand fut connue la mort de Napoléon ; elle le laissera prostré pendant deux jours.

Il revoit maintenant son entrée en 1831 au Conseil Municipal où il siégera jusqu'en 1843¹¹. Le 21 janvier 1834, il accueille même le Sous-Préfet de La Flèche venu l'installer en qualité de Maire. Nouveau serment, mais à Louis Philippe cette fois.

Ses anciennes blessures le handicapent un peu plus chaque année et le contraignent à renoncer à son poste de Maire après deux années de fonction.

⁸ A.D. de la Sarthe – 4 E 121/257

⁹ A.D. de la Sarthe – Registres du Lude

¹⁰ A.D. de la Sarthe – 4 E 121/284

¹¹ Archives communales du Lude – D 63

Dernière grande satisfaction pour lui, le retour des cendres de Napoléon en 1840. Il aurait aimé aller à Paris assister à la cérémonie mais son état de santé le lui a interdit.

**Tel pouvait être Jacques MAHOU
dans les années 1825-1830**



A cet instant, Joséphine sent que sa respiration se fait plus haletante puis c'est le dernier rôle.

Il est 20 heures 30, ce 31 décembre 1849, Jacques Louis MAHOU s'en est allé rejoindre l'Empereur.

Et après ?

Le lendemain, le décès fut déclaré par Edmond PESSE et Auguste ROBIN, deux voisins. Faute de document, on ne peut préciser la date de la sépulture, vraisemblablement le 2 ou le 3 janvier.

Quelques semaines après, Madame MAHOU fit élever un monument au dos duquel on lit cette inscription :

VOLONTAIRE DE 1791
 A FAIT LES CAMPAGNES DE
 1792, 1793, A L'ARMEE DU NORD
 CELLES DES ANNEES 2, 3, 4 ET 5 A
 L'ARMEE DES ALPES ET D'ITALIE
 CELLES DES ANNEES 6, 7, 8 ET 9
 A L'ARMEE D'EGYPTE ;
 12, 13, 14, A L'ARMEE DES COTES
 1806, 7, 8 et 9 A LA
 GRANDE ARMEE EN
 AUTRICHE, EN PRUSSE,
 EN POLOGNE ET EN ALLEMAGNE
 FAIT PRISONNIER A RIVOLI
 DECORE DES MAINS DE
 L'EMPEREUR, APRES LA
 BATAILLE D'ESSLING EN
 1807 ; RETRAITE PAR SUITE
 DE SES HONORABLES BLESSURES
 EN 1811. APRES 18 CAMPAGNES DE GUERRE
 ET 20 ANS DE SERVICE ACTIF
 HONNEUR ET GLOIRE

AU BRAVE CITOYEN

Se pose toutefois une interrogation à propos de cette inscription. Jacques Louis MAHOU a été nommé membre de la Légion d'Honneur le 1^{er} octobre 1807. La bataille d'Essling n'eut pas lieu en 1807 mais en mai 1809. Si la décoration fut remise après cette bataille, c'est donc une erreur du sculpteur mais comment alors croire que la décoration ne fut remise que dix huit mois après son attribution.

Dans une brève notice consacrée à Jacques Louis MAHOU¹², l'abbé Louis CALENDINI écrivait à propos de l'inscription de la pierre tombale :

« Une telle carrière méritait d'être rappelée. La ville du Lude tient à honneur d'entretenir la tombe de Jacques Mahou. Peut-être pourrait-elle donner son nom à l'une de ses rues. Ce serait reconnaître publiquement ses glorieuses campagnes et les graver encore mieux dans toutes les mémoires. »

Ce souhait, il aurait été heureux de le voir se réaliser dans les années 1980.

Joséphine DUPUY avait bien promis à Jacques MAHOU de ne pas abandonner Louise mais, malade, elle alla mourir chez son frère, sabotier au Lude, le 6 avril 1852. Accablée, Louise BOULLET l'imita dix jours après.

Fut-elle inhumée avec son mari ? C'est probable mais rien ne l'indique.

¹² Annales fléchoises et de la Vallée du Loir – Novembre – décembre 1907

Dans son délire, Jacques Louis ne nous a pas tout dit.

Tout d'abord, qu'il faillit bien ne jamais voir le jour. Les bans du futur mariage de ses parents venaient d'être publiés quand Pierre JANVIER y fit opposition au prétexte que Perrine GUYET lui aurait promis le mariage. Après tractations et moyennant versement d'une indemnité de 30 livres, JANVIER donna mainlevée de son opposition¹³. Le mariage de Jacques MAHOU et Perrine GUYET put donc être enfin célébré le 28 janvier 1766¹⁴.

Par modestie, il n'a pas fait état, non plus, des appréciations contenues dans son dossier militaire. Parmi celles-ci on lit « *Bon officier s'appliquant à son instruction. De la moralité et de la conduite* » ou encore « *Bon officier connaissant les détails du métier* ». De même qu'il ne nous dira pas que son élection au grade de lieutenant eut lieu à l'unanimité. Ses capacités et ses qualités avaient été reconnues par ses pairs.

Revenu au Lude, il aura plaisir à recevoir des membres de la Légion d'Honneur comme Jacques BARDET (un ancien camarade de collège) ou François LEON. Avec eux, comme avec quelques autres, ce seront d'interminables évocations de leurs campagnes et aussi quelques critiques sur le nouveau régime.

Au besoin, il n'hésite pas à rendre service à ceux qui font appel à lui. Ainsi Pierre FOURNIER, un garçon natif de Chigné, pour qui il réclamera à la Grande Chancellerie son traitement de l'année 1829.

De 1831 à 1843, il siègera au Conseil Municipal et nous cachera qu'il fut toujours le deuxième mieux élu. 1834 ; il est désigné en qualité de Maire. A l'époque, le choix revenait au gouvernement.

Sous sa mandature, on s'intéressera à d'importants travaux : voirie, école mutuelle, église, alignement des rues. Mais c'est à l'école qu'il prêterait le plus d'attention. La gratuité avait été décidée pour les enfants d'indigents, abaissant même leur âge d'admission de 9 à 8 ans, mais on leur demandait quand même une participation pour le chauffage de la classe en hiver... Il la fit donc supprimer. De même, mais cela ne figure dans aucun compte rendu de l'époque, il sent la nécessité de déplacer le cimetière, ce qui se fera quelques années plus tard.

Fin 1835, accablé par ses misères physiques, il renonce à sa fonction de Maire continuant toutefois de siéger au Conseil Municipal où ses avis seront toujours très écoutés.

¹³ A.D. de la Sarthe 4 E 120/112

¹⁴ A.D. de la Sarthe – Registres de Luché-Pringé

Deux siècles après...

L'atelier généalogique de la M.J.C. entreprit de recenser les cousins ludois de Jacques MAHOU, environ une quarantaine de personnes. Et qui sont-ils donc ces cousins ? Dans l'ordre alphabétique :

Françoise AUGEREAU, Madame René CHANTOISEAU

Georges AUGEREAU

Jean-Yves AUGEREAU

Bernard BELLEDENT

André BORDEAU

Annie BORDEAU

Claude BORDEAU

Jean-Pierre BORDEAU

Raymond BORDEAU

Suzanne BORDEAU, Madame Henri DROUARD

Jean-Paul BOURGET

Michèle BOURGET

Dominique CHANTEPIE

Françoise CHANTEPIE, Madame François MERIOT

Magali CHANTEPIE, Madame Jérôme LEHOUX

Michel CHANTEPIE

Pierrette CHANTEPIE, Madame René BOIGNE

Jean-Pierre CHAPIN

Jean-Yanne CHAPIN et Louis-Armand et Laurentine, ses enfants

Anne CHARPENTIER

Ginette CHAUSSUMIER, Madame Jacky CHARPENTIER

Pierrette CHAUSSUMIER, Madame Jacques BELLANGER

Yvette CHOQUET, Madame Bernard DUPUY

Jeanne CLAIRET, Madame Marcel MERIOT

Rolande CLAIRET, Madame Maurice LABBE

Madeleine CLAVIER, Madame Raymond CHAPIN

Françoise DROUARD, Madame Didier DEKESTER

Martine DUPIN, Madame Yvon CHEVET

André GUERIN

Claude GUERIN

Marie-Thérèse GUERIN, Madame Gérard TROUILLET

Jean-Marie HERIN

Thérèse HERIN, Madame René CAILLEAU

Huguette HOUDAYER, Madame André LACIRE

Lucette HOUDAYER, Madame Georges ALOYEAU

Alain LABBE

Romain LABBE

François MERIOT

Christian MINGOT

Christophe MORIN

Roger TILLE

Françoise VIDON

Malgré toutes les recherches faites il n'a pas été possible de trouver un lien de parenté entre Jacques Louis et Brigitte BOURGINE née MAHOU. Ce fut le regret des cousins MAHOU de ne pas avoir un porteur du nom parmi eux.

Soutenus par la Municipalité et à l'occasion du 200^e anniversaire du retour de Jacques MAHOU au Lude, ses cousins se réunirent autour de sa tombe le samedi 30 avril 2011. Là, ils furent étonnés de l'entendre s'adresser à eux, avec une voix d'outre-tombe, en ces termes :

« Ah ! Mais je ne me trompe...

Ce sont bien mes cousins que je vois ...

Mais ! qui vous assemble ?

J'y suis. Vous êtes venus pour commémorer avec moi le bicentenaire de mon retour au Lude.

C'est vrai, c'était fin avril 1811. Mais dans quel état j'étais !

Il faut dire que pendant près de 20 ans, j'ai crapahuté sur tous les champs de bataille d'Europe ou d'Egypte.

Je ne vous rappellerai pas tous les endroits où je suis passé; ils sont inscrits au dos de ma pierre tombale.

Et, à ce propos, je remercie la Commune du Lude d'en prendre soin et de l'entretenir.

Et , cette musique que nous venons d'entendre¹⁵, combien de kilomètres j'ai pu faire avec elle. Et combien de compagnons j'ai pu voir tomber à mes côtés. Oh ! tiens, je vais vous faire une confidence. Après presque 20 ans de service militaire, et après avoir été blessé à plusieurs reprises, je ne vais pas vous le cacher. Mon plus bel exploit aura bien été de mourir dans mon lit à près de 82 ans ...

Mais, grand souci pour moi, quand je suis rentré au Lude, avec ma croix de la Légion d'Honneur que m'avait accrochée l'Empereur lui-même, je ne me voyais pas faire mon au pot au feu !

Il me fallait donc songer à m'établir. C'est sur qu'elles étaient nombreuses à me tourner autour. Ma pension de retraite les faisait rêver.

Hélas ! mes pattes folles en décourageaient plus d'une.

En définitive, c'est avec Louise, Louise BOULLET, que je m'accordais. D'accord, ce n'était pas la plus fraîche, mais, c'est celle qui avait le plus d'espérances...

¹⁵ Il s'agissait de Marengo, la célèbre marche de la garde consulaire

Alors ? Qu'auriez vous fait a ma place ?

Evidemment, il me fallait m'occuper. C'est pourquoi j'adhérais au Cercle littéraire du Lude... Là, j'y retrouvais bon nombre d'anciens amis, ou de nouveaux, comme le Général de TALHOUET avec qui nous évoquions nos campagnes. C'est sûr, nous avons près de vingt ans de différence et nous n'avions pas eu le même parcours.

Mais, lui aussi avait pris des coups de sabre et c'est peut-être aussi ce qui nous rapprochait.

Et puis, les années passant, on me nomma Maire du Lude. C'est à Louis-Philippe que je dois cette farce. Malgré tout, je tins à remplir la fonction avec scrupule.

Après plus de deux ans, j'y renonçai. Epuisé !

Maintenant, je vais vous dire. Louise n'aime pas que je sois en retard pour le dîner...

Alors, je vous quitte, mais surtout n'hésitez pas à revenir me voir quand vous vous voudrez . Celà sera toujours un grand plaisir pour moi de converser avec vous. »

Après un dépôt de gerbe sur la tombe, une plaque fut inaugurée près de la maison où il résida pendant près de quarante ans.

Atelier généalogique de la M.J.C.

Françoise VIDON & Alain LABBE

Février 2009 – août 2011

Remerciements à :

Monique THERMEAU, Maire du Lude, Véronique BELNOU et Jean-Paul TRICOT, ses adjoints, pour avoir permis la manifestation du 30 avril

Patrick JAUNAY et ses collaborateurs, Stéphanie et Gilles COUTARD qui ont participé à sa réalisation

André REYSSIER et René VIDON pour les recherches effectuées au Centre historique des armées

Yves BERTRAND, Jacques RIGOLET et toute l'équipe du Lude en Images pour leur collaboration



Monique THERMEAU, Maire du Lude, et Louis-Armand CHAPIN, le plus jeune des cousins MAHOU





Les cousins de Jacques MAHOU

